

# **CEDEAO : levée des sanctions contre le Mali, ça piétine pour la Guinée**

La 61<sup>ème</sup> conférence des chefs d'État de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est tenue ce 3 juillet 2022 à Accra, dans la capitale ghanéenne. Les dirigeants ouest africains se sont penchés sur des questions socio-politiques, sécuritaires et économiques.

À l'issue des travaux qui se sont déroulés à huis clos et en plénière, la conférence a acté la levée des sanctions économiques et financières contre la transition malienne.

Pour ce qui concerne le Burkina Faso où un coup d'État a renversé, en janvier dernier, le chef d'État Rock Christian Kaboré, la conférence a proposé un calendrier de transition de 24 mois qui prend effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

S'agissant de la situation guinéenne, les chefs d'État de la CEDEAO rejettent la transition de 39 mois proposée par la junte et nomment par la même occasion un nouveau médiateur en la personne de l'ancien président du Bénin Thomas Yayi Boni.

D'après nos informations, le chef de l'État Togolais Faure Gnassingbé qui a pris part à cette session a pesé dans la balance pour la levée des sanctions contre la République du Mali où il intervient en tant que personne-ressource.

Pour rappel, la Conférence des Chefs d'État avait sanctionné en janvier 2022, la République du Mali et sa junte militaire après avoir renversé le Président Ibrahim Boubacar Keita.

---

Pour vos annonces publicitaires, contactez Togomedia24, +228 91 06 25 88

E-mail: [togomedia24@yahoo.com](mailto:togomedia24@yahoo.com)